

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1985)  
**Heft:** 765

**Artikel:** Transports publics : Zurich va mettre le paquet  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1017532>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NATIONAL (suite)

### Kaiseraugst: rien à déclamer

venu, que les trois cents premières pages dont elle a pu, malgré tout, prendre connaissance n'ont pas été traduites (à partir de l'original allemand, un maigre résumé de trois pages en français et en italien)...

#### UN DÉBAT DANS LE VIDE

Forte du fait accompli nucléaire, pourquoi la Cedra mettrait-elle des gants avec les «opposants»? Un rapport pour 1985? Qu'à cela ne tienne: voici quelques volumes pour calmer les scrupules du monde politique. Juste à temps, ô miracle supplémentaire, avant la séance du Conseil national (le Conseil des Etats avait dit «oui» à 28 contre 10) où l'on doit délibérer de l'autorisation

générale de Kaiseraugst. Pour le reste, faites confiance aux spécialistes!

C'est dire à quel point le débat, présenté comme crucial, qui attend les conseillers nationaux, aura en réalité peu de portée: on va discuter de Kaiseraugst, mais en aval c'est toujours, malgré l'écran de brouillard technique alimenté par la Cedra, l'incertitude totale au chapitre de l'avenir des déchets radioactifs; et en amont, on fait comme si les problèmes politiques posés par l'opposition officielle des Bâlois à cette centrale étaient résolus; on fait comme si les experts n'étaient pas profondément divisés sur la nature du «besoin» en énergie; on fait comme si la dimension économique et financière de l'expansion nucléaire était maîtrisée (alors qu'elle angoisse jusqu'aux promoteurs américains); on fait comme si la mise en œuvre d'une politique d'économies d'énergie digne de ce nom n'avait pas été sacrifiée sur l'autel du confort. Le «oui» est donc au programme. Et vogue la galère démocratique!

## GENÈVE

### Politique énergétique: on attend

«... On peut s'étonner de la procédure qui a été adoptée pour établir les principes d'une politique énergétique qui, à beaucoup d'égards, est trop longue et lourde face aux réalités économiques et politiques qui appellent à l'action plutôt qu'aux discours»... «A court terme, ce sont les économies d'énergie... qui offrent les possibilités les plus grandes et il faudrait leur donner la priorité absolue. Dans le domaine immobilier, où les potentialités sont très appréciables, il convient de mettre sur pied rapidement un programme efficace et ambitieux d'amélioration et de rénovation de l'habitat existant. Il convient également d'introduire au plus tôt les répartiteurs de frais de chauffage et, là où c'est possible, de frais d'eau chaude.»

Non, ce n'est pas Pierre Lehmann, ni une organisation écologique qui parlent ainsi, mais le Conseil d'Etat genevois en janvier 1980, en réponse à la «consultation» sur la conception globale de l'énergie.

En parfait accord avec l'Exécutif cantonal des organisations écologistes déposent la même année une initiative populaire «l'énergie notre affaire» (DP 724), un programme complet susceptible de faire démarrer enfin — la première crise de l'énergie date de 1973 — une politique énergétique digne de ce nom.

#### DANS UN TIROIR

Nous avons décrit dans le détail (DP 724 et 745) l'incompétence du Département de l'économie publique, chargé de gérer ce dossier, et les tergiversations du Parlement dans l'élaboration d'une loi

sur l'énergie. Enfin, mi-1984, la loi est prête; l'initiative populaire pourrait être soumise au peuple en septembre, en même temps que les deux initiatives fédérales sur l'énergie. Mais voilà, l'initiative «l'énergie notre affaire» est attaquée devant le Tribunal fédéral. Alors on arrête tout. En décembre, les juges de Mon-Repos constatent que l'unité de la matière n'est pas respectée et proposent au Parlement genevois de scinder l'initiative en deux pour la présenter en votation. On attend maintenant l'argumentation détaillée du Tribunal fédéral dont la rédaction peut prendre des mois. Et pendant ce temps, la loi sur l'énergie dort dans un tiroir, alors qu'elle pourrait être mise en vigueur immédiatement.

## TRANSPORTS PUBLICS

### Zurich va mettre le paquet

Selon le trajet à effectuer, un déplacement en transport public peut être une véritable course d'obstacles: transbordement, avec à chaque fois un billet à se procurer, correspondances inexistantes ou inadaptées. Un handicap certain par rapport à la voiture.

La communauté tarifaire est une solution de simplification: dans une région donnée, on peut utiliser le train, le tram, le métro avec un seul et même billet. Ainsi à Bâle et à Berne. Et bientôt dans le canton de Zurich<sup>1</sup>, telle est du moins l'intention du Conseil d'Etat qui est décidé à y mettre le prix. Les négociations sont en cours pour intégrer dans une même structure tarifaire 34 entreprises de transport, les CFF, les PTT et les transports publics de la ville de Zurich.

L'Exécutif cantonal veut aller plus loin encore: aboutir à une véritable communauté de transports

<sup>1</sup> Les transports publics de la Ville de Zurich ont vendu en février 72 830 abonnements écologiques, soit 2000 de plus qu'en janvier.

sur l'ensemble du territoire, qui permettrait au canton d'influencer l'offre (par exemple coordination des horaires et des correspondances). Une opération qui coûtera cher — on parle de 200 millions par an — mais pour laquelle le gouvernement se dit prêt à s'engager. C'est le prix inévitable d'un investissement nécessaire pour modifier les habitudes de déplacement en faveur des transports publics.

Une volonté politique aussi qui prend au sérieux

l'évolution catastrophique de la qualité de l'air et le dépérissement des forêts. Une volonté politique toujours absente en Suisse romande et notamment dans les agglomérations lausannoise et genevoise — voir le mépris affiché ici pour les abonnements verts. C'est vrai que chez nous on est plus prompt à ironiser sur les frayeurs écologiques de nos compatriotes alémaniques et à monter aux barricades pour «sauvegarder les libertés». Sacrés Welsches, toujours en retard d'un combat!

#### ABONNEMENT ÉCOLOGIQUE

### Front ouest: rien de nouveau

*Chaque citadin bernois est monté 416 fois en moyenne dans les transports publics locaux en 1984: record d'Europe, paraît-il. Et l'abonnement écologique du coin, même s'il n'est pas hyperattractif (Fr. 35.— par mois, sans être «au porteur») fait un tabac: + 91%! Bien sûr, les ventes de billets ordinaires ont baissé, mais les recettes nouvelles compensent largement le manque à gagner.*

*L'expérience bâloise, elle, poursuit son excellent bonhomme de chemin; elle réussit même tellement bien que le déficit de l'entreprise locale de transport sera sensiblement réduit pour l'année écoulée.*

*Les Lucernois, eux, mettent sous toit une communauté tarifaire pour l'agglomération de leur capitale et sa banlieue. En ce qui concerne l'abonnement écologique lui-même, ils ne peuvent le prévoir que sous une forme restreinte,*

*vu le peu de véhicules disponibles: il ne sera pas utilisable pendant les heures de pointe et il coûtera Fr. 30.— par mois (dès avril).*

*Qu'en est-il sur le front ouest? Rien de nouveau, évidemment, comme dit plus haut. Un énième parking se prépare à Genève (450 places aux Pâquis), alors que Lausanne salive à la perspective de 2000 places de parc nouvelles dans la vallée du Flon, en plein cœur de la ville... C'est l'approche romande de l'abonnement écologique.*

*Pour ne pas parler des discussions en cours sur l'aménagement et l'urbanisme de la ville de Fribourg, à l'étude depuis 1975! Là, un certain accord semble s'être fait jour sur les dangers de l'engorgement du centre par les voitures (jusqu'à 25 000 passages quotidiennement devant la cathédrale!); mais cela n'a pas empêché la mise à l'enquête d'un projet d'agrandissement du parking de la Grenette... alors même que le peuple avait dit clairement «non», il y a moins de deux ans, à la construction d'un garage à proximité de la cathédrale.*

#### EN BREF

«Die neue Region» de Lucerne va disparaître après l'échec d'une tentative d'assainissement financier. Sur le front de la presse, la complémentarité, même ouverte à des courants divers, ne semble pas faire recette. Et pourtant, ailleurs, dans le canton

d'Argovie si conformiste, voit le jour une intéressante tentative, avec des ambitions fort proches de celles de la défunte «Region». Un magazine «Gegendruck» (contre pression) traite de problèmes généraux du canton et paraît comme «manteau» de cinq journaux régionaux: «Lili» (Linke

Limmat) pour Brugg et Baden, «Agit» pour Zofingen, «Die Andere» pour le Fricktal, «Freiamtsturm» pour le Freiamt et «Irregional» pour Aarau-Lenzbourg.

\* \* \*

Selon l'hebdomadaire gratuit «Züri-Woche», le public n'a pas souscrit la part qui lui était réservée de la SA pour l'exploitation de la Maison des Congrès. Même la présence de M. Pierre Arnold n'a pas incité les investisseurs à se substituer à la ville pour payer le dépassement de crédit. Les banques font maintenant l'équivalent du porte à porte pour placer les actions non souscrites.

\* \* \*

Une carte publiée par la «Berner Zeitung» (BZ) permet de constater que la densité des stations offrant de l'essence sans plomb est la plus forte dans le fameux triangle d'or de l'économie suisse. Un secret de la réussite économique résiderait-il dans une rapide adaptation au changement?

\* \* \*

Dans le numéro 758 de «Domaine Public» on pouvait lire quelques extraits d'une interview de Joseph Weizenbaum, l'un des plus grands spécialistes et critiques de l'informatique. Pour ceux que le problème de l'impact psychologique et social de l'informatique intéresse, il faut rappeler le livre fondamental que Joseph Weizenbaum a publié en 1975, et qui a été réédité en livre de poche: *Computer Power and Human Reason* (Pelikan Books, 1983).

\* \* \*

«Trop de lois, moins d'Etat, etc., etc. Slogans et réalités» (DP 764): nous détaillons un certain nombre de domaines dans lesquels se manifeste l'activité législative dans notre pays. Précisons! La liste que nous donnions (ordre décroissant) — transports, agriculture, commerce, défense militaire, douanes, autorités fédérales et assurances sociales — concernait le «stock» du droit actuel en vigueur. L'activité législative du Parlement, du Conseil fédéral et des départements se concentre, elle, en premier lieu sur l'agriculture; suivent: commerce, défense et transports.